



# Maroc : fiche signalétique

Actualisation au 15 janvier 2008

© MINEFE – DGTPÉ

Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001

## I. Géographie et population

Le site de l'ambassade de France :

<http://www.ambafrance-ma.org/maroc/population.cfm>

<http://www.ambafrance-ma.org/maroc/geographie.cfm>

**Capitale** : Rabat

**Langue officielle** : arabe

**Autres langues utilisées** : berbère, français, espagnol

**Superficie** : 446 550 km<sup>2</sup> (710 850 km<sup>2</sup> avec le Sahara occidental)

**Massifs montagneux** : chaîne de l'Atlas (Haut, Moyen et Anti-Atlas. 700 km de long, point culminant au Toubkal à 4 165 m)

**Principales villes** : Grand Casablanca, Rabat-Salé-Kenitra, Marrakech, Fès

**Principaux fleuves** : Moulouya, Sebou, Oum Er R'bia, Tensift, Souss, Draâ

**Population** : 30,8 millions (projection 2007, dernier recensement en 2004)

**Densité de population** : 43,4 hab/km<sup>2</sup>

**Population urbaine (en % du total)** : 55,1% (2004)

**Croissance démographique** : 1,1%

**Taux de fécondité** (2004) : 2,5 (2,1 en milieu urbain; 3,1 en milieu rural)

**Espérance de vie à la naissance** : 70,3 ans (hommes : 68,1, femmes : 72,7)

**Taux d'analphabétisme** : 43% (hommes : 30,8%, femmes : 54,7% ; urbain : 29,4% ; rural : 60,5%)

**Population au dessous du seuil de pauvreté** : 14,3%

**Salaire minimum** (brut mensuel) : 1 841,77 dirhams (9,66 dirhams/heure)

## II. Economie

Voir aussi la fiche de synthèse « situation économique et financière du Maroc »

**PIB** : 52,1 milliards EUR en 2006 (estimation 2007 : 53,7 milliards EUR)

Dont secteur primaire : 13,4%

secteur secondaire : 25,3%

services (hors administration) : 44,1%

administration : 17,2%

**PIB/habitant** : 2 384,4 USD

**Ressources naturelles** : phosphates, barytine, sel, zinc.

**Monnaie** : dirham (MAD)

**Régime de change** : administré par la Banque centrale du Maroc (Banque Al-Maghrib) et ancré de facto sur un panier de devises (estimation : 80% euro et 20% dollar prédominant, yen, livre sterling, franc suisse...)

**Taux de croissance** : 5,2% (2004) ; 2,4% (2005) ; 8,0% (2006) ; 2,5% (2007 sur la base d'estimations officielles)

**Taux d'inflation** : 1,5% (2004) ; 1,1% (2005) ; 3,3% (2006) ; 2,1% (2007 sur la base d'estimations officielles)

**Taux de chômage** (2006) : 9,7% (chômage urbain : 15,5%)

**Taux d'activité** (2006) : 51,3% (masculin : 76,4% ; féminin : 27,2%)

**Taux d'investissement** (2006) : 28,7% du PIB

**Taux d'épargne** (2006) : 31,8% du PIB

**Exportations biens et services (2006) : 33,2% du PIB**

**Importations biens et services (2006) : 39,9% du PIB**

**Principaux postes du commerce extérieur (2006) :**

- **exports** : filière habillement (27,0%), produits agroalimentaires (18,9%), phosphates et dérivés (15,8%)

- **imports** : huile brute de pétrole (12,2%), machines et appareils divers (4,2%), gaz de pétrole et hydrocarbures (3,7%)

**Principaux partenaires commerciaux (2006) :**

- **clients** : France (29,0%), Espagne (20,2%), Grande-Bretagne (6,1%), Italie (5,0%)

- **fournisseurs** : France (17,6%), Espagne (11,5%), Arabie Saoudite (6,6%), Italie (6,3%)

**Solde commercial (2006) : -8,9 milliards EUR (-17,1% du PIB)**

**Solde courant (2006) : 1,1 milliard EUR (2,2% du PIB)**

## III. Situation politique et sociale

Le Maroc est une **monarchie constitutionnelle et héréditaire**. Le pays a connu cinq Constitutions depuis l'indépendance. Le **Roi Mohamed VI** a accédé au trône en 1999. Il est chef suprême des armées. Il préside le Conseil des ministres. Il choisit le Premier ministre et nomme les ministres sur proposition de celui-ci. Le Gouvernement est responsable devant le Roi et le Parlement. Outre son rôle politique prééminent, le Roi détient une légitimité religieuse, en tant que Commandeur des Croyants et descendant du prophète. Le Palais reste donc l'acteur politique central, aussi bien dans le domaine de la sécurité que de la politique économique.

La Constitution de 1996 a instauré un **système bicaméral** : le Parlement est composé de la Chambre des Représentants (députés élus pour cinq ans au suffrage universel direct) et de la Chambre des Conseillers (Conseillers élus pour neuf ans au suffrage indirect).

Le Maroc a opté pour le **pluralisme politique**. On dénombre une trentaine de partis légaux. L'ancienne opposition était dominée par deux partis héritiers du Mouvement national pour l'indépendance du Maroc : l'Istiqlal (PI) et l'Union socialiste des Forces populaires (USFP). Elle a été, entre 1998 et 2002, à la tête de la coalition gouvernementale, appelée « gouvernement d'alternance ». Les élections de septembre 2002 ont conduit à la formation d'une coalition incluant l'USFP, le PI, le RNI (centre droite), le MP, le MNP (deux partis berbéristes) et le PPS (ancien parti communiste), avec à sa tête un Premier ministre apolitique, M. Driss Jettou.

Les **dernières élections législatives du 7 septembre 2007** ont abouti à la formation d'une nouvelle coalition constituée du PI, arrivé en tête, de l'USFP et du PPS. Le taux de participation a été de 37%. Abbas El Fassi, secrétaire général du PI, a été désigné comme Premier ministre. Il continue les réformes de fond (assurance maladie obligatoire, retraites, investissements structurants) engagées par son prédécesseur.

Les principaux partis de l'opposition sont le PJD (parti islamiste), deuxième force politique, le MP (Mouvement populaire), l'UC (Union constitutionnelle) et les partis berbéristes.

Le **territoire marocain** est découpé administrativement en 17 wilayas (régions), 13 préfectures et 49 provinces. Le mouvement de décentralisation a

été relancé par l'adoption en 2002 de la nouvelle charte communale. Les collectivités locales (communes, collectivités provinciales ou préfectorales, régions), dirigées par des élus, occupent une place croissante dans les politiques de développement local.

Le Maroc conduit une politique ambitieuse de réformes politiques et de société (nouveau code de la famille, loi sur les partis politiques, loi contre la torture, moratoire sur la peine de mort, libéralisation du champ audiovisuel etc.).

**Dans le domaine économique**, le Maroc a réussi à préserver un cadre macroéconomique stable (inflation maîtrisée, monnaie stable, compte courant excédentaire). Le gouvernement conduit une politique de réformes structurelles visant à libéraliser et ouvrir l'économie à la concurrence étrangère, à améliorer le cadre des affaires et de l'investissement, à diversifier les activités productives (en particulier vers le tourisme et le tertiaire informatique) et enfin à moderniser les infrastructures. La croissance reste toutefois soumise aux fluctuations de la production agricole. Au cours des cinq dernières années, elle a permis une réduction du chômage et de la pauvreté qui restent toutefois à des niveaux élevés (le taux de chômage est passé de 13,9% en 1999 à 9,7% en 2006, le niveau de pauvreté de 19% en 1999 à 14,3% en 2004).

**Dans le domaine social**, le PNUD classe le Maroc au 126<sup>ème</sup> rang sur 177 en termes d'indice de développement humain (derrière la Tunisie, l'Algérie et l'Égypte). La pauvreté touche avant tout les zones rurales et les femmes. Le Roi a annoncé en mai 2005 le lancement d'une « initiative nationale pour le développement humain », proposant une stratégie globale de lutte contre la pauvreté intégrant l'habitat, les infrastructures de base, la santé, l'éducation, l'emploi. Le Gouvernement prévoit de consacrer 10 milliards de dirhams d'ici 2010 à cette initiative.

**La politique étrangère** du Maroc suit trois axes principaux. L'arrimage à l'UE, qui s'organise dans le cadre de l'accord d'association entré en vigueur en mars 2000 et qui fixe pour objectif la création d'une zone de libre-échange en 2012 (avec la fin du démantèlement progressif des droits de douane), reste l'orientation stratégique, d'autant que l'ouverture de la frontière algérienne et la concrétisation de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) ne sont pas d'actualité. Les relations avec les États-Unis sont également étroites, tant dans le dialogue politique que dans le domaine économique. Enfin, le Maroc approfondit depuis une période récente ses relations avec les pays émergents (notamment le Brésil et la Chine) et certains pays du Golfe.

La résolution du **conflit du Sahara occidental** est cruciale pour la stabilité et le développement de la Région. Le Maroc a présenté un plan d'autonomie en milieu d'année 2007. L'ONU a adopté, après présentation de ce plan une nouvelle résolution en octobre 2007. Les négociations engagées sur la base de ce plan sont en cours. La MINURSO (Mission des NU pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental), présente sur le terrain depuis 1991, assure la réalité du cessez-le-feu.

Le Maroc qui est un **partenaire privilégié de l'Union Européenne** a joué jusqu'en 2006 un rôle moteur dans le processus Euromed et il investit tous les champs accessibles (un accord de pêche et un accord de libéralisation des transports aériens ont été signés respectivement en 2005 et en 2006). Il bénéficie aujourd'hui de l'Instrument européen pour la Politique de Voisinage (IEPV) dont le montant s'élève à 654 millions EUR pour la période 2007-2010. C'est le premier bénéficiaire de fonds européens. Le Maroc a présenté une demande de statut avancé, statut intermédiaire entre l'association et l'adhésion. La France, premier partenaire dans quasiment tous

les domaines, est l'interlocuteur de confiance, pour son soutien au sein de l'UE.

Ces liens traditionnels se conjuguent avec une **relation privilégiée** avec les **Etats-Unis**. Un accord de libre échange a été conclu en mars 2004 après des négociations ardues. Il est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Par ailleurs, dans le cadre du Millenium Challenge Corporation (MCC), les Etats-Unis ont octroyé fin août 2007 une aide de 697,5 millions USD sur cinq ans.

Enfin, le Maroc a signé un **accord de libre-échange** avec la Turquie entré en vigueur le 1er janvier 2006. Il est également signataire avec la Tunisie, l'Egypte et la Jordanie de l'**accord d'Agadir** qui vise à instaurer une zone de libre-échange entre les pays du Sud de la Méditerranée (le commerce avec les pays méditerranéens ne représentent actuellement que 5% du commerce extérieur marocain). Cet accord est entré en vigueur le 27 mars 2007.

## IV. Conseils pratiques

Voir également :

- le site de l'Ambassade de France (la vie au Maroc, s'installer et vivre au Maroc, guide de bienvenue au Maroc, questions pratiques) : <http://www.ambafrance-ma.org/maroc>

- les conseils aux voyageurs du site du Ministère des Affaires Etrangères : <http://www.diplomatie.gouv.fr/voyageurs/etrangers/avis/conseils>

### Pour de plus amples informations :

- guide « s'implanter au Maroc », édité en décembre 2005 par Ubifrance et en vente à la librairie d'Ubifrance (77, boulevard Saint-Jacques – tel : 01 40 73 34 60) à 60€, et à la Mission Economique de Rabat à 670 dirhams ;
- la Lettre du Maroc, éditée par la Mission Economique, mensuel, 11 numéros par an, abonnement annuel de 77€.

### Pour prospecter le marché marocain :

Dans le cadre d'une coopération renforcée et d'une meilleure synergie entre les acteurs de l'appui aux entreprises françaises souhaitant initier ou développer des activités au Maroc, la Chambre Française de Commerce et d'Industrie (CFCIM) s'est vu confier depuis Mai 2006 les activités du dispositif public d'appui.

Les prestations désormais réalisées par la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM), partenaire d'Ubifrance, *l'Agence française pour le développement international des entreprises*, sont les suivantes :

- vente d'études et guides répertoires ;
- prestations sur mesure d'accompagnement (missions de prospection, renseignements de notoriété, etc.) ;
- sélections de contacts, tests sur l'offre, organisation d'opérations de promotion.

Contact à la CFCIM : Mme Corinne Bennis, tel : 022 43 96 22, télécopie : 022 20 65 93, e-mail : [cbennis@cfcim.org](mailto:cbennis@cfcim.org).

### Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique de RABAT (adresser les demandes à [rabat@missioneco.org](mailto:rabat@missioneco.org)).

### Clause de non-responsabilité

La Mission Economique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.



### Auteur :

Mission Économique  
Adresse : 1, rue Aguelmane Sidi Ali  
RABAT-AGDAL 10000  
MAROC  
Rédigée par : Guillaume JEU  
Revue par : Daniel MAITRE

Version originelle du 17/03/2006  
Version n°4 du 15/01/2008